

Let sèèzons a l'Abay

Automne 2021

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Brouillard et fraîcheur matinale, couleurs flamboyantes submergeant notre paysage, l'automne est bien là. Un automne généreux, avec de nouvelles couleurs pour l'aire de jeux des 2/12 ans aux abords de la voie verte. Il devenait urgent de remettre aux normes cet espace dédié aux plus jeunes. Notre volonté est de vous apporter un espace plus sûr et plus agréable, la zone de jeu est bordée d'une barrière en panneaux rigides avec un accès par portillon ainsi les enfants pourront jouer et évoluer en toute sécurité malgré un environnement routier proche. Néanmoins la surveillance d'un adulte reste indispensable. Évidemment l'univers ludique reste préservé par l'agencement de nouveaux jeux qui je l'espère satisferont les enfants, parents et grands-parents. La mise en place de bancs, de poubelles jaune et verte afin de renforcer la sensibilité au tri sélectif, d'un nouveau parking à vélo et dès le printemps prochain d'une boîte à livres rendra ce lieu encore plus accueillant. Nous espérons que ce nouvel espace vous apportera pleine satisfaction.

Je voudrais faire un rappel aux règles de l'urbanisme : Une Déclaration Préalable (DP) est un document obligatoire pour tous les travaux non soumis à permis de construire sur l'ensemble du territoire de la commune de Montbenoît, ce document est disponible en Mairie. Cette Déclaration est obligatoire pour tous travaux d'extension de bâtiments existants, de nouvelles constructions, de travaux modifiant l'aspect extérieur ou le changement de destination d'un bâtiment. La commune de Montbenoît est située dans un périmètre subordonné au règlement des Bâtiments de France ce qui impose une DP dès le premier mètre carré pour toutes constructions de moins de vingt mètres carrés. Le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant ces obligations liées aux règles de l'urbanisme.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Le Maire,
Lucien Benméhal

Création d'une

« ZONE 30 km/h »

Dans un souci sécuritaire, la circulation est désormais réglementée dans les deux sens, entre la route départementale 131 et Largillat.

Merci de votre compréhension



ERRATUM :

Dans le journal HEBDO 25 paru le 08 novembre dernier, il est écrit en page 8 et 9 que le Comité des fêtes de Montbenoît "n'existe plus", à la demande de Madame la présidente du comité des fêtes, nous tenions à démentir cette info :LE COMITE DES FÊTES de Montbenoît existe toujours.

Bien à vous, La Mairie

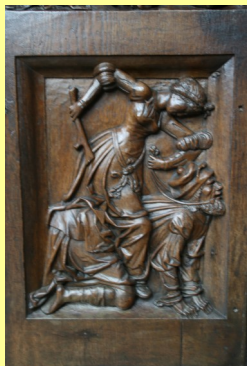
Equipements spéciaux en période hivernale



Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, équiper son véhicule de chaînes, de chaussettes ou de pneus hiver devient obligatoire du 1er novembre au 31 mars.

Notre commune est située dans la zone concernée. Une signalisation zonale est prévue afin d'indiquer aux usagers de la route l'entrée (et la sortie) dans une zone où les obligations d'équipements s'appliquent. Elle sera matérialisée par le panneau ci-contre.

La photo insolite



Où cette photo a-t-elle été prise ?

Que représente-t-elle ?

Solution et explications page 4

Noël de la commune



En partenariat avec le comité des fêtes, la mairie organisera le Noël des enfants du village de 0 à 10 ans le samedi 11 décembre après-midi. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Réserver dès maintenant votre après-midi.

Le chiffre : 90

C'est le nombre de failles recensées sur la rivière Doubs entre Arçon et Remonot.



Banquet des classes

Le banquet des classes en 1 et 6 aura lieu le 27 novembre à la salle des fêtes de la Longeville. Inscription avant le 18 novembre au restaurant le Sire de Joux (03 81 38 10 85). Pass-sanitaire obligatoire.

Visite des ouvrages communaux



Samedi 10 septembre, le conseil municipal s'est donné rendez-vous à 8h en mairie pour une journée dédiée à la visite des ouvrages communaux concernant, la production, le transport et la distribution de l'eau potable. La partie basse du village est alimentée par trois sources situées en forêt. Deux stations de traitement UV, chambres de vannages, comptage de tête, ainsi que le réservoir de 300 m3 faisaient partie de la visite. Concernant les lotissements, l'eau est achetée au syndicat des eaux de Dommartin. Une attention particulière a été apportée concernant l'entretien des périmètres de protections de nos captages ainsi que les manœuvres à effectuer dans les chambres de vannages en cas d'incendie au village. Cette journée s'est conclue par une visite instructive de l'abbaye par Annick Robbe, Présidente de l'association des amis de l'abbaye. Une sortie ludique et bénéfique.

Rentrée scolaire

Les effectifs dans notre école intercommunale :

<u>Petite section</u> :	26	<u>CP</u> :	21	<u>CE1-CE2</u> :	22
<u>Moyenne section</u> :	24	<u>CE1</u> :	25	<u>CE2-CM1</u> :	22
<u>Grande section</u> :	27	<u>CM1-CM2</u> :	20	<u>CM2</u> :	27



Charles Antoine Louis Alexis MORAND Général et Comte de l'Empire



Le général Morand, dont on peut voir le mausolée derrière le monument aux morts de Montbenoît, est né dans une famille de parlementaires le 2 juin 1771 à Largillat, commune de Montbenoît (selon la tradition familiale et sa propre déclaration faite à son retour d'Egypte). Il est baptisé le 4 juin à Pontarlier (registres paroissiaux de l'époque).

Après ses études, séduit par les idées de la révolution, il s'engage en 1792 et se distingue dans de nombreuses batailles.

Il participera avec brio aux grandes campagnes napoléoniennes : campagne d'Egypte en 1798, bataille d'Austerlitz en 1805 qui lui vaut le grade de général de division et la croix de commandant de la légion d'honneur, bataille d'Iéna en 1806, à la suite de laquelle Napoléon le fera comte de l'empire et grand officier de la légion d'honneur.

En 1807, alors qu'il est en poste à Varsovie, il rencontre Emilie Lucile Parys qui deviendra son épouse et avec laquelle il aura 12 enfants. Leur premier enfant, né le 12 septembre 1811, s'appelle Napoléon, il est le filleul de l'empereur.

Puis vient la désastreuse campagne de Russie et l'abdication de Napoléon à Fontainebleau en 1814.

Le général Morand abandonna ses fonctions pendant l'exile de Napoléon à l'île d'Elbe. A son retour Napoléon lui donnera le commandement des chasseurs à pied de la garde impériale, lui confèrera le titre de pair de France et lui confiera d'importantes missions.



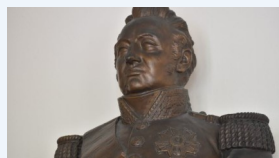
Après la défaite de Waterloo, il s'exile en Pologne. Il sera condamné à mort par contumace puis réhabilité en 1819.

Il est mis à la retraite le 1er janvier 1825 et revient à Montbenoît où il entreprend de nombreux travaux à « Morandval ». Il se consacrera à l'agriculture en annexant à son château une grande ferme « la grosse grange ». Il est également élu conseiller général du Doubs. Il restera à Monbenoît jusqu'en 1830.

Le roi Louis Philippe lui rendra son titre de pair de France et il siègera à la chambre des pairs.

Il décèdera à Paris le 2 septembre 1835 à l'âge de 65 ans et sera enterré dans un premier temps au cimetière du Père-Lachaise avec les généraux et maréchaux de la Grande Armée.

Aujourd'hui seul son cœur y demeure, ses descendants ayant fait transférer le 12 août 1885 ses restes et ceux de son épouse.



Ses dernières volontés de reposer dans son pays natal étaient ainsi respectées. Il y repose avec son fils et d'autres membres de sa famille.

Il a comblé le pays saugets de dons généreux, et fut le fondateur de l'hospice de vieillards aujourd'hui disparu. Sa descendance fut toujours fidèle au village et participa à la restauration de la chapelle des Trois Rois dans l'abbatiale.

Et aujourd'hui encore il veille aux destinées de notre village par sa présence dans la salle du conseil municipal.

Sur les traces de son illustre ancêtre



Vendredi 8 octobre le comte Charles Antoine Morand, 6ème génération de son illustre aïeul, un des plus valeureux généraux de Napoléon Bonaparte a été reçu à la mairie de Montbenoît où une délégation municipale lui a remis la médaille communale. C'est en présence de la présidente du Saugeais, de Annie Genevard députée du Doubs, de Gérard Tissot-Robbe et les tambours des grognards des Gars de Joux qu'un hommage solennel a ensuite été rendu au mausolée qui sera prochainement restauré pour que perdure pour les générations futures la mémoire de cet illustre saugeais qui a tant œuvré pour notre village.

Où est passé le Doubs ?

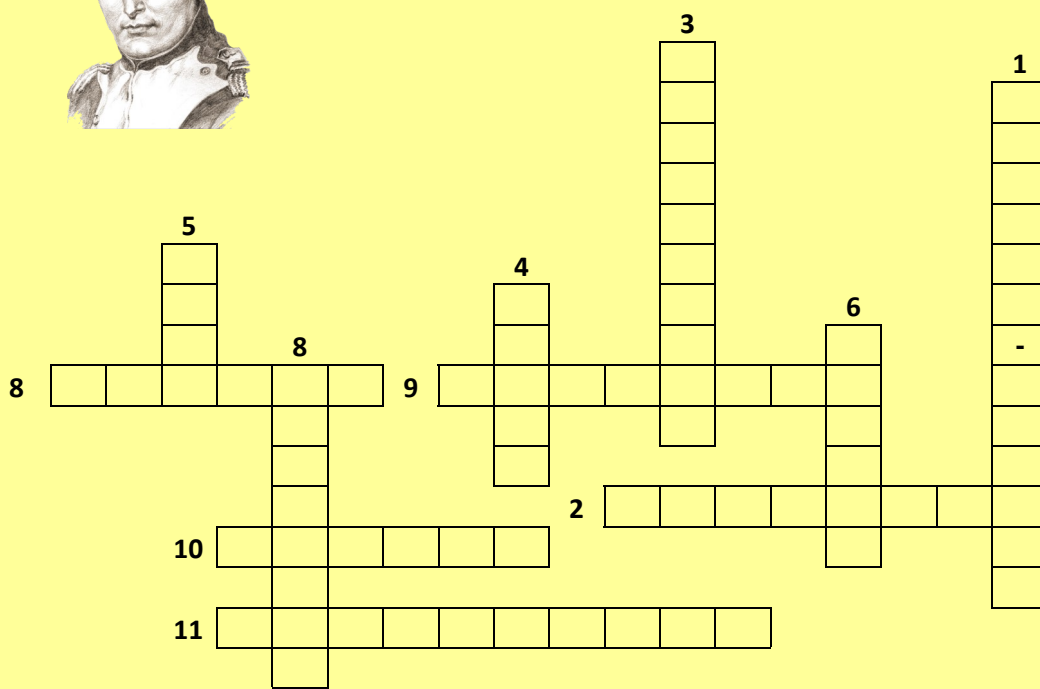
Cette année, ce n'est pas le manque de précipitations qui peut expliquer la disparition soudaine de l'eau dans notre rivière. Sur une dizaine de kilomètres entre la sortie d'Arçon et le défilé d'entre roches la rivière disparaît. L'EPAGE, l'établissement public d'aménagement et gestion de l'eau du Haut-Doubs Haute-Loue vient de présenter aux différents élus du territoire, une étude de plusieurs années, sur la transformation de la rivière afin de comprendre pourquoi celle-ci n'est plus visible et comment l'éviter.

Le sol karstique est composé de plusieurs couches de roches majoritairement calcaire avec des failles. Gravier et galet constituent le lit de la rivière : pendant de nombreuses années, l'homme les a trop prélevés. En conséquence le plancher karstique est très exposé et il n'y a plus assez de protection, les failles sont à nu. Vers Arçon une nouvelle faille a récemment été mise en évidence. Avec les autorisations administratives trois camions de chantiers ont déversé différents gravats, pour tenter de résorber la faille.

Les hydrogéologues qui ont travaillé sur le Doubs s'accordent aujourd'hui à dire que si rien n'est fait en l'état, avec le changement climatique et l'évolution du sol karstique, il faudra s'attendre à des disparitions d'autres portions du Doubs. La « meilleure » solution nécessite des travaux estimés à environ 10 millions d'euros. La communauté de communes de Montbenoît a déjà donné son accord pour les lancer .



MOTS CROISÉS



- 1 – Ile où mourut Napoléon
- 2 – Léna en est une, Austerlitz aussi
- 3 – Pays qui résista à Napoléon, notamment grâce à sa Marine
- 4 – Monnaie créée par Napoléon, en vigueur jusqu'à l'Euro
- 5 – Ile de la Méditerranée où Napoléon fut exilé en 1814 après le traité de Fontainebleau
- 6 – Capitale dont l'incendie est un des épisodes marquant de la campagne de Russie
- 7 – Napoléon en mit un dans chaque département
- 8 – Titre de Napoléon après son sacre en 1804
- 9 – Dernière défaite napoléonienne qui mit fin à son règne
- 10 – Royaume ennemi de l'Empire
- 11 – Grande victoire napoléonienne dont une gare parisienne porte le nom

photo insolite: L'humiliation d'Aristote

Aristote (IV siècle avant J.C.) qui avait pour élève le roi de Macédoine, Alexandre le Grand, reprochait à ce dernier de se laisser déconcentrer par Phyllis, une courtisane dont il était amoureux. Obéissant, Alexandre se détourne de Phyllis pour retourner aux affaires de l'Etat. Phyllis décide alors de se venger du philosophe : elle lui promet de se donner à lui s'il se laisse chevaucher par elle. Aristote cède et Alexandre est le témoin de cette scène accablante.

Ce thème apparaît dans un lai (sorte de fable médiévale) du XIII siècle. On peut le considérer comme une satire de la philosophie puisque l'homme sage qu'est censé être Aristote se laisse aveugler par ses passions. Ce conte connaît un grand succès et fait l'objet de multiples représentations entre les XIV et XVI siècles.

Nous en avons un exemple ici à Montbenoît. Dans le chœur de l'église abbatiale, un des bas-reliefs des stalles, datant du début du XVI siècle, illustre cet épisode. *(explications écrites par Annick Robbe)*

Solutions

Photo insolite : bas-relief sur une des stalles de l'église abbatiale représentant
Mots Croisés : 1 – SAINTE-HELENE, 2 – VICTOIRE, 3 – ANGLETERRE, 4 – FRANC, 5 – ELBE, 6 – MOSCOU, 7 - PREFET, 8 – EMPEREUR, 9 – WATERLOO, 10 – PRUSSE, 11 – AUSTERLITZ.